

CHAMP DE MARS

Auto-Ecole



FORMATION AU PERMIS AM 2019

La formation de 8h00 est composée de 5 séquences

Documents à fournir pour réaliser votre demande de permis

- Justificatif d'identité
- Justificatif de domicile
- 1 photo (Ephoto)
- Attestation de suivi de la formation (si né en 1988 ou après)
- Entre 17 et 25 ans une copie de la JDC ou convocation
- Si vous êtes étranger, un justificatif de régularité de votre séjour ou si vous êtes dispensé de détenir un titre de séjour, une preuve de votre présence en France depuis au moins 6 mois

Nous réaliserons GRATUITEMENT votre demande sur l'ANTS

Nous vous remettons un livret d'apprentissage

PROGRAMME FORMATION AM

La séquence 1 porte sur les échanges sur les représentations individuelles autour de la conduite (30 minutes).

La séquence 2 porte sur la formation à la conduite hors circulation (2 heures).

La séquence 3 porte sur le code de la route (30 minutes)

La séquence 4 porte sur la formation à la conduite sur les voies ouvertes à la circulation publique (4 heures)

La séquence 5 porte sur la sensibilisation aux risques en présence, pour les élèves mineurs, de l'un au moins des parents ou du représentant légal (1 heures).

Tarif de la formation

8H00

Le coût de la formation est
de : **260 €** ttc

Facilités de paiement

En 2 fois 130 Euros

Equipement obligatoire

POUR LA FORMATION

Pour réaliser la formation nous vous demandons un équipement minimum.

Ces équipements peuvent faire une grande différence en cas de chute.

- Un casque homologué CE, NF
- Des gants CE ou NF
- Des chaussures montantes
- Un blouson ou veste manche longue
- Pantalon résistant.

Tél : 02 35 50 11 70

WWW.champdemars.fr

Agrément Préfectoral

E1707600120